



# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☒ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [ligueprovencebasket@gmail.com](mailto:ligueprovencebasket@gmail.com)



## Compte rendu du Comité Directeur du 19 juin 2010 à Tarascon CD N° 01/2010-2011

Membres présents : BELLUCCI Jean, BRUYERE Jean-Pierre, CATOIRE Michel, CERASE Antoine, CERASE Jean-Louis, CIPOLLA Stéphane, CLEMENSON Lydia, HEINRICH Béatrice, LACOGNATA Chantal, LONG Morgan, MATHIEU Frédéric, PIN Colette, PORCO Olivier, ROUGER Jean Claude, RUMEN Marie-Hélène, THOMAS Bernard, ZAZZI Daniel

Membres excusés : ARNAUD Jean-Louis, ARTIGUE Claude, GIUITTA Henri, NERIN Cyrille, PEREIRA Georges, ORTUNO Miguel, PELLOUX Amélie, PETITBOULANGER Arnaud, SAVINA Pierre

Invités présents : BURAVAN Josette (BC Tarasconnais)

Invités excusés : GUILLOU Christian (CTS), JORDY Olivier (CTF), KEHLHOFFNER Eric (CTS),

Ouverture du Comité Directeur à 09h30

Jean-Pierre BRUYERE remet à Madame Josette BURAVAN, représentant son époux Président du club de Tarascon, le trophée d'honneur de la Ligue de Provence en les remerciant de nous accueillir. Il remercie également Monsieur le Maire et son équipe pour la mise à disposition de la salle du conseil municipal de la ville.

Madame BURAVAN, ravie d'accueillir le Comité Directeur pour la seconde fois remercie la Ligue d'avoir choisi Tarascon pour son premier comité directeur de la nouvelle saison 2010-2011.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote le compte rendu du Comité Directeur N° 04/2009-2010 de Sorgues. Adopté à l'unanimité.

Jean-Pierre BRUYERE fait un bilan de l'Assemblée Générale d'Avignon et souligne l'excellente organisation du club de l'AS Barbière pour cette réunion. Ce rassemblement majeur annuel des clubs s'est fort bien déroulé. Le travail produit au cours de la saison progresse en qualité. L'adhésion des clubs a été forte avec des sujets abordés intéressants. Le repas était très convivial. La presse a bien relayé cette AG.

Jean-Pierre BRUYERE félicite l'ensemble du Comité Directeur pour son engagement tout au long de la saison. La mise en place de projets nouveaux doit booster en permanence notre action pour dynamiser notre sport.

Jean-Pierre BRUYERE informe le Comité Directeur qu'il a assisté à 9 assemblées générales de clubs et indique qu'il n'a

pas pu honorer toutes les invitations au nombre de 27. La toute dernière AG à laquelle il a assisté était celle de l'ASPTT Aix en Provence où notamment la présidence a changé, Marie-Pierre VAN HUFFEL ne se représentant pas, c'est Maurice DONATI le nouveau Président.

Jean-Pierre BRUYERE, comme annoncé lors de l'assemblée générale, souhaite la mise en place d'une revue de presse régionale. Il demande à tous de faire parvenir à la Ligue tous les articles parus dans les différents quotidiens, de préférence par mail, sinon par fax. Il demande d'indiquer sur ces documents le nom du quotidien et le jour de parution.

Tous ces documents seront rassemblés et diffusés sur le site internet de la Ligue de Provence dans une nouvelle rubrique afin d'alimenter cette revue de presse et avoir une vision maximale des infos de notre sport dans notre région.

Toutes ces informations permettront à chacun de prendre connaissance de la vie du basket provençal aux quatre coins de notre territoire.

L'ordre du jour appelle l'élection des Présidents des Commissions.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle que nos statuts prévoient une élection des Présidents de Commission chaque année signifiant ainsi une remise en cause au minimum annuelle de chacun.

Jean-Pierre BRUYERE, en vertu des Statuts de la Ligue de Provence, Article 11, Alinéa 5, propose les personnes suivantes :

Commission Sportive : Jean-Louis CERASE  
Commission Technique : Antoine CERASE  
Commission CRAMC : Jean-Claude ROUGER  
Commission Communication, Formation, Projets, Développement, Evaluation : Claude ARTIGUE  
Commission Féminine : Lydia CLEMENSON  
Commission Juridique et Discipline : Frédéric MATHIEU  
Commission Qualifications, Licences, Statistiques : Béatrice HEINRICH  
Commission Règlements, Salles et Terrains : Marie-Hélène RUMEN  
Commission Médicale, Médecin Chef Régional : Henri GIUITTA  
Commission Mini Basket, Basket pour les Jeunes : Amélie PELLOUX  
Commission Organisations, Manifestations, Achats, Sponsoring et Partenariat : Daniel ZAZZI

Il est procédé au vote à bulletin secret. Toutes ces personnes sont élues à leur poste.

Stéphane CIPOLLA informe le Comité Directeur de sa démission matérialisée par la communication d'une lettre de démission datée du 14 juin 2010, puis quitte la réunion.

Le Comité Directeur prend acte de cette démission.

-----  
Jean-Claude ROUGER prend la parole et remercie les membres du Comité Directeur de leur confiance et informe qu'il assumera de son mieux la gestion de la CRAMC

-----  
Daniel ZAZZI demande si Jean-Claude ROUGER va continuer à s'occuper de la Caisse de Péréquation. Jean-Pierre BRUYERE lui répond que la charge de travail d'un Président de CRAMC est imposante et ne permet pas de continuer de gérer la Caisse de Péréquation. Un remplaçant a déjà été trouvé pour cette tâche.

-----  
Morgan LONG conserve la gestion des championnats de jeunes auquel il est ajouté le tout nouveau championnat JUNIOR. Morgan LONG finalisera le règlement le mieux adapté au nombre d'équipes, sachant qu'il faudra déterminer le Champion avant le 20 mars 2011. Celui-ci intègrera la phase fédérale pour concourir au titre national dont la finale aura lieu à Bercy.

Antoine CERASE demande s'il y aura assez d'arbitres pour ce championnat et propose que l'entraîneur soit, au minimum, inscrit en formation.

Jean-Pierre BRUYERE lui répond que nous devons tout mettre en œuvre pour assurer un championnat de qualité, autant sur l'arbitrage que sur le reste, dans cette nouvelle catégorie. Cela fait partie de l'un de nos Challenge pour la nouvelle saison. Nous avons quelques appréhensions évidemment mais il faut persévérer, tester et avancer... Nous ferons le bilan en fin de saison.

Le projet est adopté à l'unanimité.

-----  
Jean-Pierre BRUYERE expose le projet du Secrétaire Général Cyrille NERIN, de nouvelle organisation administrative de la Ligue de Provence (en annexe). La proposition faite n'a pour objectif que d'améliorer le fonctionnement de notre structure et de donner une meilleure lisibilité de notre travail aux clubs de notre région.

Frédéric MATHIEU demande si sur chaque mission il faut des élus. Jean-Pierre BRUYERE lui répond que des non élus peuvent bien évidemment faire partie intégrante de ce schéma et rappelle que ce cadre est un projet ; des propositions peuvent être formulées jusqu'au 20 juillet 2010.

Un vote a lieu quant aux missions et pas sur les noms qui seront finalisés au CD de septembre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-Pierre BRUYERE tient à remercier avec appui le travail du Secrétaire Général qui reste soucieux en permanence de la qualité de la mission qui nous a été transmise par les clubs.

-----  
Monsieur Eric LLORENS, Adjoint aux Sports de la ville de Tarascon, nous rejoint. Il nous souhaite la bienvenue et félicite la Ligue pour la décentralisation de ses réunions.

-----  
Un projet de Antoine CERASE, Président de la Commission Technique, assisté de Arnaud PETITBOULANGER et Cyrille NERIN, est ensuite débattu.

Nous constatons depuis plusieurs années des résultats déplorables pour nos sélections régionales de jeunes.

Antoine CERASE indique que les formations joueurs et entraîneurs ne peuvent être dissociées. Il faut changer de philosophie et positionner les entraîneurs diplômés et les mieux qualifiés sur les petites catégories et non pas sur les seniors.

Il faut privilégier la formation des jeunes tout azimut. Nous ne pouvons pas continuer dans la voie actuelle.

Une large discussion s'engage.

Jean-Claude ROUGER trouve ce projet "super intéressant", il faut l'expliquer aux clubs ainsi qu'aux parents.

Pour ce qui concerne la Ligue, Jean-Pierre BRUYERE indique qu'il faut mettre en place des formations spécifiques gratuites de soutien à disposition de publics bien inventoriés. A ce jour, des contacts sont activés pour trouver des cadres disponibles, compétents et fiables pour assurer ces formations. Nous communiquerons plus en avant dès septembre sur ce sujet.

Jean-Pierre BRUYERE remercie Antoine CERASE et son équipe pour l'excellent projet initié. Celui-ci doit nous permettre la mise en place d'un véritable programme de formation cohérent.

Le Comité Directeur donne totale mission à Antoine CERASE pour la mise en place de ce projet ambitieux, à l'unanimité.

-----  
Pour la saison à venir, lorsqu'une dérogation (changement date, horaire, lieu d'une rencontre) est émise informatiquement, Jean-Louis CERASE annonce que sans réponse dans un délai de 10 jours (Rappel : ce délai a été décidé conjointement par les clubs lors de la réunion de début de saison 2009-2010 à Martigues), la Ligue validera automatiquement la dérogation et une amende sera infligée au club négligeant n'ayant pas accusé réception de la demande. De plus si la rencontre n'a pas lieu, le même club négligeant aura perdu le match par FORFAIT (et non par pénalité) avec toutes les conséquences que cela induit d'un forfait.

Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

-----  
Jean-Pierre BRUYERE rappelle qu'il se rendra à l'Assemblée Générale Fédérale à LIMOGES du 24 au 27 juin 2010 avec Bernard THOMAS et Arnaud PETITBOULANGER

-----  
Pour conclure ce Comité Directeur, Jean-Pierre BRUYERE souhaite à tous d'excellentes vacances qui doivent permettre de se ressourcer et se retrouver en pleine forme pour la saison 2010-2011.

-----  
Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 12h50

-----  
La Secrétaire de séance  
Chantal LACOGNATA

Le Président  
Jean-Pierre BRUYERE



JP BRUYERE

Annexe : Nouvelle organisation administrative par Cyrille NERIN, Secrétaire Général de la Ligue de Provence

NB : La Ligue reste ouverte tout le mois de Juillet 2010. Une permanence est assurée tous les mardis après-midi d'Août 2010.

Compte rendu du Comité Directeur  
du 19 juin 2010 à Tarascon

CD N° 01/2010-2011



# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☒ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Projet d'organisation de la Ligue de Provence de Basket Ball (Document réalisé par Cyrille NERIN, Secrétaire Général)

### Introduction

Le projet que vous allez découvrir ci-après se concentre uniquement sur l'organisation administrative de la Ligue de Provence. Cette proposition n'a pour objectif que d'améliorer le fonctionnement de notre structure et de donner une meilleure lisibilité de notre travail aux clubs de notre région.

### Bilan des 2 premières saisons du mandat

Nous avons connu deux années riches en événements qui m'ont permis de mieux appréhender les possibilités de disponibilités et de travail de chaque membre élu.

Des difficultés sont apparues, avec comme origine un trop grand nombre de personnes en charge des dossiers, je prendrai simplement comme exemple le TIC 2009-2010 qui est une preuve d'un manque de rigueur et d'implication dans cette manifestation.

Les deux premières saisons ont été riches en événements positifs, mais je reste persuadé que nous pouvons mettre en place une structure bien plus efficace et professionnelle.

### Philosophie de réorganisation des structures régionales de gestion administrative

L'organigramme actuel de la Ligue de Provence obéit à une règle d'un maximum de commission pour qu'un maximum de membres de la Ligue soit président de commission. Cette organisation a pour but de motiver tous les élus à effectuer une mission durant le mandat de 4 ans, mais à ce jour je constate que ce fonctionnement met à jour des dysfonctionnements.

C'est pour cela que je vous propose de regrouper nos activités en 6 Pôles :

- Pôle Administratif
- Pôle Financier
- Pôle Formation
- Pôle Action Sportive
- Pôle Manifestation
- Pôle Juridique





# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Organisation du Pôle Administratif

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général, il aura pour mission de gérer la partie administrative de notre association.

Différents responsables seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Protocole** : définir des procédures administratives pour chaque type d'évènement que nous devons mettre en place et gérer le suivi des personnes mis en valeur lors des différentes Assemblées Générales régionales et nationales.
- **Qualifications** : s'assurer de la bonne gestion des dossiers de licence qui nous seront transmis, notamment sur les nouvelles licences AS
- **Licences** : assurer un suivi régulier du positionnement de la Ligue et des Comités départementaux dans la hiérarchie nationale.
- **Mutations** : assurer aux clubs la régularité des dossiers administratifs des mutations
- **Règlements administratifs** : assurer une veille permanente des règlements administratifs pour la bonne marche de notre structure
- **Règlements sportifs** : mettre en place les règles qui seront proposées aux clubs pour leur assurer un championnat honnête et sans tricherie.
- **Salles et Terrains** : mettre en place une procédure de sensibilisation aux normes des aires de jeu.
- **Médicale** : offrir aux licenciés et non licenciés des protocoles médicaux permettant une meilleure approche du sport et de la médecine.
- **Désignations arbitres, OTM et gestion des groupes arbitres et OTM** : assurer les désignations des arbitres et OTM sur les rencontres des championnats régionaux et nationaux, gérer les procédures de réclamations, administrer la gestion des arbitres et des OTM.
- **Communication** : assurer et se mettre en aide technique pour la réalisation des différentes publications de notre structure.
- **Développement et Evaluation** : proposer des actions à mettre en place pour continuer de faire progresser le basket dans notre région. Définir et assurer le contrôle qualitatif de nos actions pour permettre une remise en cause permanente de notre travail
- **Statistiques** : assurer un ensemble de statistiques permettant mettre en avant le travail fourni par chaque pôle de compétence

La mission principale de ce Pôle sera de s'assurer de la régularité des différentes procédures que nous devons suivre et que nous demandons aux clubs de suivre au cours de la saison.





# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Organisation du Pôle Financier

Placé sous la responsabilité du Trésorier Général, il aura pour mission de gérer la partie financière de notre association.

Différents responsables seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Gestion bancaire** : assurer le suivi des dépenses et des recettes de la structure.
- **Caisse de péréquation** : assurer le contrôle de présence des arbitres, le règlement des prestations réalisées et le suivi des comptes de la caisse de péréquation.
- **Subventions** : Assurer la mise en œuvre des dossiers de subventions et qualifier l'utilisation des fonds qui sont attribués à notre activité
- **Partenariat** : mettre en place une cellule de recherche dynamique de partenaires privés pour compléter les aides financières.
- **Facturation** : assurer la gestion et le suivi des factures que nous adressons à nos partenaires sportifs.
- **Achats** : mettre en place une structure d'achat mutualisé pour le bon fonctionnement de la Ligue et se mettre au service des clubs pour les aider à obtenir des offres plus compétitives.

Les missions principales de ce Pôle seront de veiller à la bonne santé financière de la Ligue de Provence, et de s'assurer de la bonne gestion de la facturation faite aux clubs, aux licenciés, à la FFBB et aux autres organismes décentralisées de la FFBB.

## Organisation du Pôle Manifestation

Placé sous la responsabilité du Responsable Manifestation, il aura pour mission de mettre en place et de suivre les manifestations que le Comité Directeur de la Ligue de Provence souhaite développer sur le territoire régional.

Différents responsables seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Manifestations sportives** : s'assurer de la préparation, à la finalisation, logistique et humaine des manifestations mises en place par la Ligue.
- **Organisation des stages de formation** : assurer en collaboration avec le Pôle Formation les différents stages de formation prévus au planning annuel des activités.
- **Organisation des tournois de sélection** : assurer la logistique des différentes compétitions qui découlent des directives fédérales.
- **Organisation logistiques des CD et BD** : assurer l'organisation des CD et BD au cours de la saison sportive.
- **Organisation de l'Assemblée Générale** : assurer l'organisation en collaboration avec le Pôle Administratif de l'Assemblée Générale annuelle.

Les missions principales de ce Pôle seront de s'assurer de la bonne organisation des manifestations et du suivi budgétaire de ces dernières.





# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Organisation du Pôle Formation

Placé sous la responsabilité du Responsable Formation, il aura pour mission de mettre en place des plans de formation qui permettront à chaque groupe de formation de progresser et de donner la possibilité à chaque activité de travailler dans les meilleures conditions.

Différents responsables seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Formation du joueur** : définir un plan de formation régional en cohérence avec le travail qui sera mis en place dans les Comités Départementaux.
- **Pôle Espoir Paca Féminin** : assurer la gestion, le contrôle financier et le suivi administratif de cette structure de formation.
- **Formation des cadres techniques** : proposer aux candidats un plan de formation répondant aux directives fédérales d'un côté et également en adéquation avec les attentes des clubs.
- **Formation des arbitres** : proposer un environnement de formation en cohérence avec le niveau des championnats régionaux et définir une structure de formation pour les arbitres ayant le potentiel pour officier en championnat fédéral.
- **Formation des OTM** : définir une politique de formation locale, départementale, régionale et nationale des officiels de table de marque.
- **Formations des dirigeants** : évidente fondation du tissu associatif local, les dirigeants doivent impérativement bénéficier d'une formation particulière pour leur permettre de mieux appréhender les difficultés qu'ils rencontrent.
- **Mini-Basket** : la base de notre pyramide doit retenir toute notre attention et notre énergie pour dynamiser les jeunes basketteurs en devenir.
- **Basket pour les jeunes** : tenir des réflexions permanentes sur le positionnement de la formation des jeunes joueurs qui ne rentrent pas dans les filières de préparation au haut niveau et donner une suite aux actions menées dans les Comités Départementaux.
- **Sport féminin** : mettre en place des actions pour favoriser la pratique du sport féminin

Les missions principales de ce Pôle seront de mettre en place les politiques de formations validées par le Comité Directeur de la Ligue de Provence et de s'assurer de la bonne gestion des ressources humaines et financières qui leur seront attribuées.

## Organisation du Pôle Sportif

Placé sous la responsabilité du Responsable Sportif, il aura pour mission de mettre en place et de suivre les championnats régionaux seniors et jeunes.

Différents responsables d'activité seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Championnat Seniors** : définir une politique d'excellence dans nos championnats
- **Championnat Jeunes** : définir une politique de compétition pour les jeunes basketteurs
- **Championnat -20ans** : mettre en place ce championnat pour répondre aux directives de la fédération.





# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



Les missions principales de ce Pôle seront de s'assurer du bon déroulement des différentes phases de la saison sportive et de s'assurer de l'équité de chacune des rencontres qui se dérouleront en championnat régional.

## Organisation du Pôle Juridique

Placé sous la responsabilité du Responsable Juridique, il aura pour mission de mettre en place une politique disciplinaire.

Différents responsables seront mis en place pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

- **Commission de discipline**
- **Chargé d'instruction**

La mission principale de ce Pôle sera de veiller à l'application de la bonne gestion de différents dossiers disciplinaires qui lui seront confiés.

## Missions communes à tous les Pôles

Afin de travailler dans les meilleures conditions possibles, il sera demandé à chacun des Pôles de préparer les éléments administratifs suivants :

### *Saison en cours :*

- Préparation de rapport d'activité à présenter à chaque Comité Directeur
- Elaborer un compte rendu détaillé pour chaque activité mise en place
- Réalisation du compte rendu annuel de son activité

### *Saison n+1*

- Projet d'activité souhaité
- Elaboration d'un budget prévisionnel pour le projet d'activité
- Analyse du projet d'activité au cours de la saison





# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Rôle des Vice-présidents

1<sup>er</sup> Vice-président : Monsieur Bernard THOMAS

Il est en charge des liaisons avec les Comités, les organismes institutionnels, il sera également le référent au niveau des règlements et des salles et terrains.

2<sup>ème</sup> Vice-président : Monsieur Claude ARTIGUE

Il est en charge des projets informatiques, de la Commission Basket Féminin et des relations avec les clubs de Championnats de France.

## Proposition des responsables des Pôles

Pôle Administratif	Monsieur Cyrille NERIN
Pôle Financier	Monsieur Michel CATOIRE
Pôle Formation	Monsieur Arnaud PETITBOULANGER
Pôle Action Sportive	Monsieur Jean Louis CERASE
Pôle Manifestation	Monsieur Daniel ZAZZI
Pôle Juridique	Monsieur Frédéric MATHIEU

## Proposition de responsables des activités

### Pôle Administratif

- Protocole : Madame Chantal LACOGNATA
- Présidente de la Commission Qualifications Licences Mutations et Statistiques : Mademoiselle Béatrice HEINRICH
- Président de la Commission Règlements : Monsieur Georges PEREIRA
- Présidente de la Commission Salles et Terrains : Madame Marie Hélène RUMEN
- Président de la Commission Médicale : Monsieur Henri GIUITTA
- Président de la CRAMC : Monsieur Jean Claude ROUGER
- Communication : Monsieur Claude ARTIGUE
- Développement et Evaluation : Monsieur Claude ARTIGUE

### Pôle Financier

- Gestion bancaire : Monsieur Michel CATOIRE
- Caisse de péréquation : Monsieur Bernard THOMAS
- Subventions : Monsieur Cyrille NERIN
- Partenariat : Monsieur Daniel ZAZZI
- Facturation : Mademoiselle Nathalie ZARI
- Achats : Mademoiselle Béatrice HEINRICH







# LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : [www.basketprovence.fr](http://www.basketprovence.fr) - Email : [liqueprovencebasket@gmail.com](mailto:liqueprovencebasket@gmail.com)



## Pôle Formation

- Président de la Commission Technique (joueurs et cadres) : Monsieur Antoine CERASE
- Pôle Espoir Paca Féminin : Monsieur Cyrille NERIN
- Formation des arbitres : Monsieur Arnaud PETITBOULANGER
- Formation des OTM : Madame Danielle KESSLER
- Formations des dirigeants : Monsieur Arnaud PETITBOULANGER
- Présidente de la Commission Mini Basket et Jeunes : Mademoiselle Amélie PELLOUX
- Présidente de la Commission Basket Féminin : Madame Lydia CLEMENSON

## Pôle Manifestations

- Manifestations sportives : Monsieur Daniel ZAZZI
- Organisation des stages de formation : Monsieur Daniel ZAZZI
- Organisation des tournois de sélection : Monsieur Daniel ZAZZI
- Organisation logistiques des CD et BD : Mademoiselle Béatrice HEINRICH
- Organisation de l'Assemblée Générale : Mademoiselle Béatrice HEINRICH

## Pôle Action Sportive

- Président de la Commission Sportive : Monsieur Jean Louis CERASE
- Championnat jeunes et -20 ans : Monsieur Morgan LONG

## Pôle Juridique

- Président de la Commission de discipline : Monsieur Frédéric MATHIEU
- Chargé d'instruction : Monsieur Jean Louis CERASE

